

Compte-rendu du conseil municipal 2015 n°5	
Mairie de Monès	Date : 13/10/2015
Session ordinaire	Secrétaire de séance : Cédric Galey

Ouverture de la séance à 20h45

Fermeture de la séance à 23h55

Participants		
Présents	Absents	Diffusion
Céline Capelle Nathalie Cohen Cédric Galey Marc Havranek Patrick Nodinot Dominique van den Bossche Didier Vautour		celinelg@free.fr dorinat.cohen@gmail.com c.galey@free.fr kakomones31@gmail.com patrick@artetmetal.net dvdb@free.fr vautour.didier@orange.fr mairie.mones@orange.fr

Table des matières

1. Approbation du compte-rendu du 3 juillet 2015	2
2. Délibération : Indemnité annuelle du Receveur Municipal	2
3. Délibération : Participation aux frais de scolarité pour l'école de Poucharramet	2
4. Délibération : Modification des statuts de la CCS. « Animation, activités périscolaires » 2	
5. Délibération : Mise à disposition d'agent administratif aux communes	2
6. Analyse du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	2
7. Délibération : Rapport du schéma de mutualisation de la CCS	3
8. Questions Diverses	3

1. **Approbation du compte-rendu du 3 juillet 2015**

Le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2015 approuvé à l'unanimité.

2. **Délibération : Indemnité annuelle du Receveur Municipal**

Le conseil municipal décide d'accorder au receveur municipal, l'indemnité annuelle de conseil au taux de 100%. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

3. **Délibération : Participation aux frais de scolarité pour l'école de Poucharramet**

Le conseil adopte à l'unanimité la participation aux frais de scolarité pour l'école de Poucharramet. Les enfants concernés sont Erwan Galey, Alix Galey et Hugo Coyla. Après discussion avec la mairie de Poucharramet, la participation concernant Hugo Coyla (Lautignac), qui n'est pas rattaché à Monès, sera régularisée sur la cotisation 2014-2015.

4. **Délibération : Modification des statuts de la CCS. « Animation, activités périscolaires »**

Le conseil adopte à l'unanimité la modification des statuts de la communauté des communes du Savès (CCS). Cette modification des statuts de la CCS concerne l'extension des compétences facultatives « animation et coordination des activités périscolaires sur le territoire communautaire.

5. **Délibération : Mise à disposition d'agent administratif aux communes**

Le conseil adopte à l'unanimité la convention de mise à disposition d'un agent de la communauté de communes du Savès au bénéfice de la commune. Patrick Nodinot est autorisé à signer la convention de mise à disposition d'un adjoint Administratif Principal de 2eme classe titulaire à raison de 7 heures hebdomadaires. La mise à disposition de cet agent s'effectuera sur la période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2018.

6. **Analyse du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Le Plan Communal de Sauvegarde est présenté en séance de manière détaillée au conseil municipal par le maire.

Le conseil adopte à l'unanimité le document présenté, issu de l'élaboration du plan communal de sauvegarde.

Un arrêté municipal en établira la mise en œuvre prochainement.

7. Délibération : Rapport du schéma de mutualisation de la CCS

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport du schéma de mutualisation des services de la CCS.

8. Questions Diverses

- Dépôt sauvage au **P**oint d'**A**pport **V**olontaire (PAV)

Un texte pédagogique et dissuasif va être élaboré par Dominique van den Bossche et sera affiché du Point d'Apport Volontaire. La mise en place d'une vidéo surveillance du Point d'Apport Volontaire est en cours d'étude par le conseil municipal.

- Travaux de la salle des fêtes et de l'église

La mairie n'a pas obtenu de notification concernant le renouvellement de la subvention. Le projet de travaux de la salle des fêtes est suspendu pour le moment. La capacité de financement de la mairie est de 70 000€.

Travaux de l'église : Mark Havranek prend en charge de contacter un artisan pour obtenir un devis concernant les travaux d'urgence de l'église (passage de cloches, poutres, charpente du toit, sacristie, etc).

Un point travaux spécifiques sera mis au prochain ordre du jour.

- Projet d'investissements communaux avec le contrat de territoire/CCS
Le contrat de territoire va être communiqué par messagerie électronique aux membres du conseil municipal.
- Rapport d'activité : SIECT et SDEHG
Les rapports sont mis à disposition pour consultation à la mairie.
- Scellement des poteaux indicateurs et panneaux d'informations
3 poteaux de signalisation sont tombés. La mairie a demandé à la communauté des communes une réfection de ces 3 panneaux.

La prochaine réunion du conseil est planifiée le mardi 10 novembre 2015 à 20h30. Plus rien n'étant mis à discussion, la séance est levée à 23h55.

Signature du secrétaire



Signature du maire

